

Enfin une solution pour anticiper le **Risque Prud'homal** !

*1000 prud'hommes par jour, 30 000 € le montant moyen des condamnations,
65 % des entreprises condamnées*

GARANTIR

Nous payons les condamnations prud'homales Jusqu'à 50 K€ / an
prise en charge des **Domages et Intérêts** pour tous types de violations sociales (ex : rupture de contrat, travail dissimulé, requalification, harcèlement, discrimination, etc... devant toutes juridictions : prud'hommes, cours d'appel, cassation, tribunal d'instance etc...).

ACCOMPAGNER

- Les juristes spécialistes de la Hotline CORPORATE ASSISTANCE s'engagent à vous écouter et vous renseigner dans le domaine du droit social afin d'éviter les situations conflictuelles ou contentieuses.
- Paiement immédiat des frais et honoraires de VOTRE avocat

PRÉVENIR

Ces dispositifs répondent à l'obligation légale du code du travail tout en participant à amélioration de la productivité de l'entreprise (plus de détails)

- Pour les salariés : mise en place d'un centre d'écoute psychologique : service d'aide anonyme et confidentiel disponible en cas de tension à la maison ou au travail (maladie, accident, déprime, violence au travail..).
- Pour les managers : mise à disposition d'un service de Coaching téléphonique en Management : disponible en cas de difficultés relationnelles au sein d'une équipe.

**Tarif
Préférentiel**

* Plusieurs Entités ayant le même gérant peuvent être regroupées

Pour une demande de cotation :

Adeline Padilla - 06 65 93 87 43 a.padilla@corporate-assistance.fr

**AVEC CORPORATE ASSISTANCE,
VOUS NE SEREZ JAMAIS AUSSI BIEN PROTÉGÉ**

